

Communiqué de presse des élu/es écologistes du Conseil régional d'Ile-de-France

Les écologistes renforcent le rôle des porteurs de projets et citoyens consommateurs dans la gouvernance agricole régionale

Grâce aux écologistes régionaux, les membres du pôle Abiosol seront pleinement impliqués dans le futur comité technique du plan Bio 2015-2020. Par ailleurs, les écologistes ont encouragé un système d'auto-évaluation du respect des chartes Amap par les consommateurs et les producteurs

Paris, le 01 décembre 2014,

Dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité dessinée par la vice-présidente écologiste Corinne Rufet en charge de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Energie, les écologistes ont souhaité renforcer le rôle des porteurs de projets et des citoyens consommateurs.

"Protéger les terres agricoles, permettre à toutes et à tous de bénéficier d'une alimentation locale de qualité, telles sont les priorités des écologistes", rappelle Mounir Satouri, le président du groupe des élu/es écologistes régionaux.

« Relocaliser la production de nourriture voici l'ambition simple de la stratégie agricole. Nous pourrions maintenant développer de l'agriculture biologique et recentrer l'activité agricole vers les besoins alimentaires des Franciliens. Les nouvelles politiques publiques permettront à la fois de stimuler l'économie et de protéger l'environnement. Pour construire les villes écologiques de demain, nous devons développer une agriculture locale et biologique », souligne Corinne Rufet, Vice-présidente en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'énergie.

Pour cela **"nous veillons en particulier à la représentativité de l'ensemble des acteurs et notamment des citoyens dans les instances dédiées"**, précise Catherine Ribes qui a porté l'amendement des écologistes augmentant la représentativité du pôle Abiosol aux comités techniques de pilotage du plan bio. Désormais, le pôle Abiosol, comprenant le réseau Amap, les Champs des Possibles, Terre de Lien et le Groupement d'agriculture biologique) bénéficie d'un représentant de plus aux cotés du Gab dans ces instances de gouvernance.

Par ailleurs, pour renforcer les partenariats Amap et s'assurer du respect des chartes Amap, les écologistes vont encourager un système d'autoévaluation de ces partenariats par les producteurs et consommateurs eux mêmes, appelés systèmes participatifs de garantie. **"La conversion du modèle agricole francilien vers une agriculture durable et de proximité suppose l'appui des citoyens. De tels systèmes participatifs d'évaluation rempliront pleinement ce rôle!"**, confirme l'élue écologiste Marianne Boulc'h.

Contact presse : Agathe Remoué au 06 69 12 79 14